



Bulletin électronique février 2009

Editorial

L'heure est à la mobilisation. L'opposition au projet de refonte du statut d'enseignant-chercheur a fédéré, jusqu'aux juristes, peu coutumiers de l'action collective. Les formes d'action se diversifient : la grève, dans toutes ses déclinaisons, mais aussi des interventions hors les murs visant à informer l'opinion publique. Une nécessité alors que la couverture médiatique est partielle (au nom de ce que le dossier serait par trop technique !) et partielle (au-delà des dérapages de plusieurs éditorialistes, comment justifier, par exemple, toute cette place donnée aux déclarations, répétées et tonitruantes, de l'ancien président de Paris 4 ?)

Si la question du statut fédère, le mouvement actuel ne s'y réduit pas. Il apparaît d'abord que le projet de décret ne peut être dissocié de la loi du 10 août 2007 dite « LRU ». Et l'opposition à ce texte a grandi ces derniers mois : même ceux qui voyaient dans l'autonomie une « chance » (pour reprendre le slogan de la CPU), tempèrent leur optimisme initial, voire tempêtent, à l'annonce des 900 suppressions de postes du budget 2009. L'« autonomie » rime d'abord avec économies, celles que l'Etat réalise en se désengageant (la politique menée au CNRS va dans le même sens). Dans ce contexte financier, et sur fond de baisse des effectifs étudiants, la possibilité pour les présidents d'université de recruter des enseignants-chercheurs et des chercheurs sur contrat risque bien de se transformer en norme de bonne gestion. Des contractuels à qui l'on pourra d'ailleurs imposer un alourdissement des tâches d'enseignement, auquel le gouvernement va vraisemblablement renoncer pour les titulaires vu l'ampleur de la fronde que suscite le projet dit « de modulation des services ».

Mais la réécriture du décret ne suffira pas à calmer (on l'espère en tout cas) la colère des universitaires et des chercheurs. Tous les signaux envoyés ces dernières années, sous prétexte de réformes, attestent du peu d'ambition pour l'enseignement supérieur et la recherche, et du mépris pour les enseignants et chercheurs. Le discours présidentiel du 22 janvier « à l'occasion du lancement de la réflexion pour une Stratégie Nationale de Recherche » (http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=cview&press_id=2259&cat_id=7) est sous ce rapport emblématique, autant dans sa ligne générale, que dans les improvisations du locuteur (« il y a de la lumière, c'est chauffé »).

L'heure était déjà à la mobilisation dans notre discipline, depuis longtemps dans l'œil du cyclone. L'AFS organise des états-généraux au moment de son colloque d'avril prochain, l'ASES propose des assises en octobre. Au-delà de nos engagements dans le mouvement en cours, il faudra trouver les espaces et les moments pour traiter un certain nombre de questions (l'évaluation, la professionnalisation, la pluridisciplinarité...) et éviter que les termes du débat ne nous soient encore une fois imposés.

Frédéric Neyrat
Président de l'ASES

Sommaire :

Vie de l'association p 2

Infos en vrac p 4

Etat des lieux de la sociologie en France :

- la sociologie à versailles saint quentin p 6
- la sociologie à bordeaux 2 p 10

Bulletin d'adhésion à l'ASES p 38

Vie de l'association

Adhérez, réadhérez !

Vous trouverez le bulletin d'adhésion en dernière page de ce bulletin. Le dernier CA de l'ASES a revu les barèmes de cotisation, notamment pour encourager l'adhésion des doctorants et des docteurs sans poste qui assurent des enseignements

Communication :

Plusieurs supports de communication ont été créés, au-delà de ce bulletin.

Un site :

<http://ases-asso.blogspot.com/>

Une liste de discussion :

sociologuesdelenseignementsuperieur@googlegroups.com

liée à <http://groups.google.com/group/sociologuesdelenseignementsuperieur/topics?hl=fr>
(archivage des messages, pages spécifiques notamment sur le recrutement)

Des discussions suivies se sont engagées sur l'évaluation et la pédagogie. Deux groupes de travail sont en train de se mettre en place :

- sur l'évaluation, contact : odile henry, henry@msh-paris.fr
- sur la pédagogie, contact : louis bertrand, louis.bertrand@univ-lille3.fr et Frédérique leblanc frederique.leblanc@gtm.cnrs.fr

Sur l'agenda :

Le débat s'ouvre sur l'avenir de la discipline. Le contexte, paradoxalement, y est favorable.

Une première initiative, cette journée de débats organisée par le RTP « Société en évolution, science sociale en mouvement » sur le thème

Quel avenir pour les sciences sociales ?

Lundi 9 mars 2009 de 9h30 à 17h ENS Campus Jourdan / Grande Salle 48 boulevard Jourdan – 75014 Paris

Cf. <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/RTP-societes-evolution/fichiers/programme-9mars2009.pdf>

Lors du congrès de l'AFS (du 14 au 17 avril) une session, le mercredi matin 15 avril, intitulée Etats Généraux de la sociologie (<http://www.afs-socio.fr/congres09/prog09grandFormat.jpg>) permettra d'aborder les questions du recrutement, de l'évaluation, de la formation, des liens avec les autres disciplines...L'ASES y participera

Le 16 octobre 2009, l'ASES organisera des assises autour de la question de l'enseignement de la sociologie à Paris

Infos en vrac

Evaluation

La question est d'actualité. Le classement des revues semble constituer désormais le préalable à l'évaluation des enseignants-chercheurs et à la différenciation, lourde de conséquences en termes de budgets et de postes, des « publiants » et des « non publiants ». Il y a bien sûr beaucoup à dire sur ce classement. Qui, en particulier, n'interroge pas les conditions d'accès à la publication. Il serait nécessaire de revenir sur les transformations de l'économie de l'édition. C'est ce qui a été initié par trois doctorantes du CMH, Emilie Biland, Abdia Gaillard et Aurélie la Torre, qui avaient organisé en mars 2008 la journée *Publier en sciences sociales : comités de rédaction, éditeurs et auteurs au travail*. Principalement destinée aux doctorants, cette thématique intéresse en réalité toute la communauté (comme les organisatrices le rappelaient d'ailleurs dans le texte de présentation). Le très riche compte rendu qu'elles ont établi est une précieuse ressource dans le débat présent.

<http://www.cmh.ens.fr/hopfichiers/Compte-rendu%20Publier%20en%20sciences%20sociales.pdf>

Sociologie, Criminologie, Phrénologie

La création au CNAM d'une chaire de criminologie « pour » Alain Bauer, PDG d'une société de conseil en sécurité, ancien responsable de l'Unef id, ex-conseiller de Michel Rocard, ancien grand maître du Grand Orient de France...et désormais ami du Président, a suscité de vives critiques dans la communauté des sociologues. Une pétition a été initiée par Laurent Mucchielli. Et des collègues ont signé des articles contestant cette nomination

E. Dugué, G. Fiche, M. Trapon, J-J Yvorel, Libération le 6 février :

<http://www.liberation.fr/societe/0101317443-bauer-au-cnam-contestable-et-conteste>

M. Lallement, C. Lazerges, P. Milburn, Le Monde 11 février:

http://www.lemonde.fr/archives/article/2009/02/11/nous-contestons-la-nomination-de-m-bauer-par-michel-lallement-christine-lazerges-et-philip-milburn_1153818_0.html

J'ai été sollicité également, par Le Monde, en tant que président de l'ASES, pour réagir à cette nomination. Isabelle Mandraud, spécialiste des questions de police, de sécurité, de l'« écoterrorisme » en général (le Monde 26 juillet 2008) et de Tarnac en particulier, a traité de la mobilisation des chercheurs contre cette nomination dans un article du 24 janvier dernier. La journaliste, qui débute par une expression fort curieuse pour évoquer la pétition contre cette nomination (« Des sociologues, des professeurs d'université, parfois concurrents, se sont donné le mot »), a ensuite « malencontreusement » déformé mes propos : là où je parlais de phrénologie, elle me faisait dire ethnologie (« On revient, dit-il, à l'ethnologie du XIXe siècle, on naturalise la délinquance. ») J'ai demandé une rectification (publiée dans l'édition du 1^{er} février) mais également informé les associations d'anthropologues de cette fâcheuse erreur. La communication entre universitaires et journalistes est décidément bien compliquée !

Encadrement de thèse par des Maître de conférences

Direction de thèses par des Maîtres de conférences

Pour rappel, selon l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale (article 17), un maître de conférences non habilité à diriger des recherches peut, sous certaines conditions, être autorisé à diriger seul (sans passer par une co-direction) un certain nombre de thèses. Il doit en faire la demande auprès du directeur de l'école doctorale en soumettant son CV et sa liste de publications. Après avis du directeur de l'école doctorale, cette demande est transmise au conseil scientifique de l'université, puis à la présidence de l'université (ces instances donnent leur autorisation, le nombre de directions possibles étant définis par le conseil scientifique).

Ecole d'été

« **Comment comparer ? Pratiques et méthodes de la comparaison dans les sciences sociales** »

Cette école d'été internationale, réalisée avec le soutien du CNRS, de Sciences Po Bordeaux, de l'université Versailles-Saint-Quentin et de l'université Paris-Dauphine, se tiendra du 8 au 12 juin 2009 à Biarritz.

Les deux langues de travail seront le français et l'anglais.

Public concerné : une trentaine de chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants français et étrangers en sociologie, science politique, histoire, anthropologie, ethnologie et géographie.

Pour plus d'informations :

<http://sites.google.com/site/ecolecomparaison2009/>

Droit d'enquêter

Droit d'enquêter / Droits des enquêtés

Colloque international – Université de Limoges **30 septembre et 1er octobre 2009**

L'apprentissage de la recherche en sciences sociales suppose l'acquisition d'une série de méthodes de travail relativement standardisées et qui font déjà l'objet – dans différentes disciplines - d'une littérature abondante. Les enquêtes statistiques, les questionnaires, les entretiens semi-directifs ou non directifs, l'observation, le travail sur archives font l'objet de nombreux manuels ou d'ouvrages de synthèse dont savent se saisir très vite les chercheurs débutants. Ces ouvrages et ces articles classiques, aussi utiles qu'ils soient, laissent généralement cependant peu de place aux questions éthiques, et plus encore juridiques. Et pourtant ce sont des difficultés, ou en tout cas des interrogations, de cette nature qui peuvent surgir lorsque le chercheur mobilise, afin d'administrer la preuve, des bases de données statistiques nominatives, la citation de propos enregistrés ou des archives privées ou publiques montrant les enquêtés dans telle ou telle situation délicate, ou pouvant les placer dans une situation ne correspondant pas à la présentation qu'ils veulent donner d'eux-mêmes.

Face aux normes morales et juridiques qui régissent le droit à la vie privée, le droit à la propriété intellectuelle, le droit d'accès aux informations personnelles enregistrées sur support numérique, le sociologue et plus largement tous les chercheurs en sciences sociales, se trouvent parfois dans l'obligation d'arbitrer entre leur droit légitime à l'enquête et les droits des personnes enquêtées. (...)

La suite sur : http://www.liens-socio.org/article.php?id_article=5569

Etat des lieux de la sociologie en France

La sociologie à l'Université de Versailles Saint Quentin (Merci à Olivia Samuel, responsable du département)

Filière de sociologie de l'UVSQ

Créée en 1991 par P. Tripier, C. Dubar, A. Chenu

Données sur les structures
Effectifs étudiants

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09
L1	139	119	101	86
L2	62	56	51	47
L3	65	48	57	41
M1	64	73	47	44
M2	79	56	58	49

Equipe pédagogique en 2008(effectifs stables sur les dernières années)

Pr : 5

Mcf : 8 dont 1 hdr

Prag :1

ATER : 2 1/2

Moniteur : 3

PAST pour M2 Pro : 3

Vacataires : 8

Cursus

Licence de sociologie http://www2.uvsq.fr/LHSOCIO/0/fiche_formation/&RH=FORM2

Principales orientations :

Sociologie générale

Sociologie quantitative

Méthodologie de l'enquête (quantitative et qualitative)

Anthropologie/ethnologie

Démographie

Sociologie du travail, de l'emploi, de l'entreprise

Sociologie urbaine,

Sociologie du genre

	Volumes horaires hebdo
SEMESTRE 1	
Initiation à la sociologie	3h
Analyse des faits sociaux 1	3h
Techniques quantitatives appliquées à la sociologie 1	2h30
Atelier d'écriture sociologique 1	1h30
Tutorat	1h
UE libres	
SEMESTRE 2	
Analyse des faits sociaux 2	3h
Sociologie économique	2h
Anthropologie	2h
Techniques quantitatives appliquées à la sociologie	2h30
Atelier d'écriture sociologique 2	1h30
Initiation à l'informatique	1h30
Langue vivante	2h
Tutorat	1h
SEMESTRE 3	
Théories sociologiques 1	3h
Sociologie spécialisée : l'éducation	1h30
Introduction à la démographie 1	2h30
Statistiques 1	2h30
Construction d'enquête	3h

Informatique appliquée à l'enquête sociologique 1	2h
Méthodes qualitatives 1	2h
Langue vivante	2h
UE libres	
SEMESTRE 4	
Théories sociologiques 2	3h
Approches ethnographiques	2h
Introduction à la démographie 2	2h30
Travail et genre : formation emploi et inégalités de sexe	2h
Statistiques 2	2h30
Exploitation d'enquête	2h
Informatique appliquée à l'enquête sociologique 2	2h
Méthodes qualitatives 2 : techniques d'entretien	2h
Langue vivante	2h
SEMESTRE 5	
Sociologie du travail et de l'emploi	4h
Sociologie et ethnologie 1	1h30
Sociologie des rapports de sexe	2h
Démographie sociale	4h
Méthodes statistiques et informatique 1	2h30
Entretien et récits	2h
Langue vivante	2h
2 UE au choix	
Gestion des ressources humaines	4h
Histoire du syndicalisme européen	3h
Expression et argumentation	3h
Sociologie de l'intégration urbaine	2h30
Politique de la ville	
SEMESTRE 6	
Sociologie ethnologie 2	1h30
Sociologie du langage	1h30
Méthodes statistiques et informatique 2	2h30
Sociologie des organisations	2h30
Chantier urbain et observation	2h30
Travail d'étude et de recherche (mémoire)	
Langue vivante	2h

2 UE au choix	
Histoire des entreprises	2h30
Sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux	3h
Politiques publiques	3h

Master de sociologie

http://www2.uvsq.fr/71862408/0/fiche_pagelibre/&RH=FORM2

Principales orientations :

1 master recherche

- Sociologie des professions et de l'action publique (C. Gadéa)

3 master professionnels

- Traitement des données quantitatives et Démographie (C. Rollet, O. Samuel)

- Développement social urbain et action publique (S. Nicourd)

- Conduite du changement (V. Bousard)

Enseignements à l'extérieur de la filière de sociologie :

Licence AES, Licence MASS, Licence pluridisciplinaire Sciences, Master Santé publique

Laboratoire de recherche adossé à la filière :

Printemps (UMR Cnrs 8085 / UVSQ) dir. C. Gadéa <http://www.printemps.uvsq.fr/>

La sociologie à l'Université de Bordeaux 2 (Merci à Sandrine Rui, responsable du département)

Présentation du Département de sociologie – Université de Bordeaux 2

Source d'information :

www.sociologie.u-bordeaux2.fr

www.u-bordeaux2.fr

Accords internationaux

Listes des pays avec lesquels des accords Erasmus ou autre ont été passés : Allemagne, Espagne, Finlande, Norvège, Suède, Pays-Bas, Irlande, Pologne, Turquie, Québec, Chili.

Etudiants Erasmus

Pour l'année 2008-2009 : 9 étudiants partis ; 5 accueillis

Enseignants :

19 titulaires dont 4 PR, 13 MCF, 2 PRAG

2 ½ ATER (3 doctorants)

1 allocataire - monitrice

4 vacataires

L'offre d'enseignement compte avec la participation de collègues enseignants-chercheurs d'autres disciplines (psychologie, anthropologie, démographie...) et/ou d'autres universités, ainsi que d'intervenants professionnels dans les Master professionnels.

Les enseignants du département interviennent de la même façon au sein de l'Université de Bordeaux 2 auprès des étudiants en psychologie, en médecine, à l'Institut de Santé publique (ISPED), ainsi qu'en dehors de notre université (préparation CAPES Sciences économiques et sociales Bx 4/Bx2 ; IEP ; Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine – IJBA...)

Evolution des effectifs étudiants

ANNEE UNIVERSITAIRE	SOCIOLOGIE			
	L1	L2	L3	M1
2002/2003	388	208	169	168
2003/2004	343	214	212	168
2004/2005	356	186	159	127
2005/2006	347	173	132	126
2006/2007	313	203	145	89
2007/2008	256	182	143	97
2008/2009 ⁽¹⁾	214	129	112	73

⁽¹⁾ Nombre d'étudiants inscrits au 08/10/2008

Offre de formation – Masters 2008-2009

LICENCE

Année universitaire 2008/2009

Responsables d'années d'études

Licence Sciences Humaines et Sociales - Mention Sociologie (L1)

René DI ROBERTO

Licence Sciences Humaines et Sociales - Mention Sociologie (L2)

Béatrice JACQUES

Licence Sciences Humaines et Sociales - Mention Sociologie (L3)

Joëlle PERROTON

Responsable tutorat

Maïlis DURAND-LASSERVE

Coordinatrice des trois années de licence

Joëlle PERROTON

LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE1 : Sociologie et Sciences Sociales 1 -	Introduction à la sociologie générale (C.H. CUIN)	24 CT	15	2	1 épreuve écrite unique (2 h) portant sur le cours théorique et les deux TD + 1 CC. sur TD1 et 1 CC sur TD2
	TD1 : Auteurs et textes : La socialisation (, J. PERROTON, B. JACQUES) + (noms des enseignants à préciser)	18 ED			
	TD2 : Connaissance de la Société Française : La socialisation familiale et scolaire (R. DI ROBERTO, J. PERROTON, B. JACQUES + nom à préciser) 8 gr.	18 ED		0,5	
	Les grands courants de pensée économique (R. DI ROBERTO)	24 CT		2	
UE2 : DECOUVERTE DES SCIENCES HUMAINES 1 -	Histoire sociale de la France (1 ^{ère} moitié du XIX ^è s.) (M. DURAND-LASSERVE)	24 CT			1 épreuve écrite (1h30) commune aux 2 cours <u>ou</u> sur l'un des 2 cours.
	Psychologie (M. KOLECK)	24 CT	6	1	1 écrit : 1 h 30
	Options au choix : Histoire de la Sociologie (R. HERVOUET)	24 CT		1	1 écrit : 1 h 30
UE3 : METHODES ET OUTILS - 1 -	Introduction à la science politique (L. BUCAILLE)				
	Techniques d'expression (M. DURAND-LASSERVE) E. LANGLOIS, C. SCHIFF, + (noms des enseignants à préciser)	18 ED	9	1	Contrôle continu
	Sociologie quantitative 1 : - 1 cours magistral - 1 TD	24 h CT 15 h ED 4 h CT		1	1 écrit terminal
	Connaissance du monde professionnel (SUIO, C. LAGABRIELLE, A. PASCUAL, R. DI ROBERTO, B. JACQUES, M. DURAND-LASSERVE, C. SCHIFF)	(2 groupes) 6 h CT (1 groupe) 8 h ED (8 groupes)		1	Contrôle continu
TOTAL		231 h	30 ects	10	

S2

Mention Sociologie

LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE4 : Sociologie et Sciences Sociales - 2 -	Introduction à la Sociologie générale (F. DUBET)	24 CT	15	2	1 épreuve écrite unique (3 h) portant sur le cours théorique et les deux TD + 1 CC. sur TD1 et 1 CC sur TD2
	TD1 Auteurs et textes : la stratification sociale (J. PERROTON, B. JACQUES,) + (noms des enseignants à préciser)	18 TD			
	TD2 Connaissance de la Société Française : groupes sociaux, catégories et classes sociales R. DI ROBERTO, J. PERROTON, B. JACQUES, + nom à préciser) 8 gr.	18 TD		0,5	
UE5 : DECOUVERTE DES SCIENCES HUMAINES - 2 -	Problèmes économiques contemporains (R. DI ROBERTO)	24 CT	2	2	1 épreuve écrite (1h30) commune aux 2 cours <u>ou</u> sur l'un des 2 cours
	Histoire sociale de la France (2 nd e moitié XIX ^e s.) (M. DURAND-LASSERVE)	24 CT			
	Anthropologie (C. LEMEE)	24 CT	9	1,5	1 épreuve écrite (1h30) sur l'un des cours
	Démographie (M. GAIMARD)	24 CT			
UE6 : METHODES ET OUTILS - 2 -	Options au choix :		24 CT	1,5	1 épreuve écrite sur l'option choisie (1h30)
	Sociologie des discriminations (J. PERROTON)				
	Psychosociologie des représentations (J.M. RENOARD)				
	Techniques d'expression (M. DURAND-LASSERVE, E. LANGLOIS, C. SCHIFF)	18 TD	6	1	Contrôle continu
	Anglais : langue et culture anglophone (R. COOKE)	20 h CT		1	Ecrit terminal
TOTAL		218 h	30 ects	10	

S3

LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE1 : Sociologie et Sciences Sociales - 3	1a/ Sociologie générale (R. HERVOUET)	24 CT	12	2	Ecrit terminal (3 h)
-	1b/ Psychologie sociale (D. CASTRA, ML. FELONNEAU, A. LECIGNE) Cours	24 CT		1	Ecrit terminal (2 h)
	Conférences de méthode (E. LANGLOIS, B. JACQUES + enseignants dont les noms seront communiqués ultérieurement) 6 gr.	24 TD		1	Contrôle continu
UE2 : SCIENCES HUMAINES - 3 -	Economie (R. DI ROBERTO)	24 CT	9	3	2 épreuves écrites terminales de 2 h portant sur tout ou partie des enseignements (coef. de 1,5 chacune)
	Histoire sociale de la France (2 nd e moitié XIX ^e s.) (M. DURAND-LASSERVE)	24 CT			
	Démographie (M. WANIEZ, M. GAIMARD)	24 h CT			
UE3 : METHODOLOGIE - 3 -	Méthodes d'enquête : l'entretien (B. JACQUES, A. VILLECHAISE + enseignants dont les noms seront communiqués ultérieurement)	12 TD	9	1	Contrôle continu
	Anglais : langue et culture anglophone (R. COOKE)	20 CT		1,5	Ecrit terminal (2 h)
	Informatique (enseignants dont les noms seront communiqués ultérieurement)	12 TD		0,5	Contrôle continu
TOTAL		188 h	30 ects	10	

S4 LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES /Mention Sociologie

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE4 : Sociologie et Sciences Sociales - 4	<p>Sociologie spécialisée 1 : Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociologie de l'éducation (<i>J. PERROTON</i>) - Sociologie de la famille (<i>R. HERVOUET</i>) - Sociologie de la déviance (<i>J.M. RENOUEARD</i>) <p>Sociologie spécialisée 2 : Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociologie du travail (<i>E. LANGLOIS</i>) - Sociologie des politiques publiques (<i>T. OBLET</i>) - Sociologie de l'immigration (<i>C. SCHIFF</i>) <p>Sociologie spécialisée 3 : Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociologie des sciences (<i>P. RAGOUET</i>) - Sociologie de la santé (<i>B. JACQUES</i>) - Sociologie de l'environnement (<i>J. CANDAU</i>) 	24 CT	12	3	Ecrit terminal (2 h) portant sur tout ou partie des enseignements entre les sociologies spécialisées 1, 2 et 3
-		24 CT			
		24 h CT			
UE5 : SCIENCES HUMAINES - 4 -	Conférence de méthode (<i>A. VILLECHAISE, B. JACQUES + enseignants à désigner ultérieurement</i>) 6 gr.	12 ED		1	Contrôle continu
UE6 : METHODES ET OUTILS - 4 -	<p>Anthropologie (<i>C. LEMEE</i>)</p> <p>Economie (<i>R. DI ROBERTO</i>)</p> <p>Histoire sociale (<i>M. DURAND-LASSERVE</i>)</p>	24 CT	9	3	2 épreuves écrites terminales de 2 h portant sur tout ou partie des enseignements (coef. de 1,5 chacune)
		24 CT			
	Méthodes d'enquête : l'entretien (<i>B. JACQUES, A. VILLECHAISE + enseignants à désigner ultérieurement</i>) 6 gr.	12 ED	9	1	Contrôle continu
	Sociologie quantitative 2 : (<i>P. RAGOUET</i>)	20 ED		1	Ecrit terminal (2 h)
	- 1 cours magistral (<i>P. RAGOUET</i>)				
	- 1 TD (<i>P. RAGOUET + noms à préciser</i>) 3 gr.	12 h ED			
	- Epistémologie (<i>C.H. CUIN</i>)	24 h CT		1	Ecrit terminal (2 h)
TOTAL		224 h	30 ects	10	

S5

Mention Sociologie

LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE1 Théories sociologiques - 5 -	Les grands courants de la sociologie américaine (<i>B. JACQUES, N. SEMBEL</i>) Sociologie des médias (<i>E. MACE</i>) Régimes politiques et changement social (<i>L. BUCAILLE</i>) Le modèle français d'intégration (<i>A. VILLECHAISE</i>)	36 CT 24 CT 24 CT 12 CT	12	4	1 écrit terminal (3 h) (coef.3) sur tout ou partie des enseignements et 1 oral terminal (coef.1)
UE2 : SOCIOLOGIE SPECIALISEE - 5 -	Au choix : Education et socialisation : médias et socialisation (<i>E. MACE</i>) Ecole et immigration : (<i>J. PERROTON</i>) SOCIOLOGIE DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE (<i>N. SEMBEL</i>) Acteurs et problèmes sociaux : Sociologie de la création et de l'application de la norme pénale (<i>J.M. RENOUARD</i>) Modèle social français et immigration (<i>J. ZAFFRAN</i>) Sociologie de la santé, de la maladie et du corps (<i>E. LANGLOIS</i>) Cultures, religions et sociétés : Mobilisation et recomposition dans le monde arabo-musulman (<i>L. BUCAILLE</i>) Migrants et minorités ethniques aux Etats-Unis (<i>C. SCHIFF</i>) Sociétés post-communistes en Europe (<i>R. HERVOUET</i>) Questions urbaines : Travailleurs sociaux : sociologie d'une profession (<i>J. ZAFFRAN</i>) Politique publique de la ville et démocratie (<i>Th. OBLET</i>) Ville et problèmes urbains (<i>A. VILLECHAISE?</i>) Cultures urbaines (<i>F. LIOT</i>)	72 CT 72 CT 72 CT	9	3	Contrôle continu (coef.1) constitué par un rapport écrit sur l'état d'avancement du TE (UE6) et 1 oral terminal (coef.2) sur l'un des cours
UE3 : METHODES ET OUTILS - 5 -	Cours de méthodologie générale TD pratiques d'enquête : le questionnaire	24 CT 24 ED	9	1,5 1,5	Ecrit terminal Contrôle continu
TOTAL		216 h	30 ects	10	

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE4 : Sciences humaines Au choix parmi 3 champs de la Sociologie	Démographie : a) Analyse démographique (M. GAIMARD) b) Démographie appliquée (P. WANIEZ)	72 CT	9	3	1 oral terminal (coef. 1) + 1 écrit terminal (3 h, coef. 2)
	Psychologie sociale : a) Psychologie sociale (Ch. LAGABRIELLE) b) Psychosociologie des organisations (Th. OBLET) c) Psychologie sociale expérimentale (A. PASCUAL)	72 CT			1 oral terminal (coef.3 par épreuve)
	Préparation aux concours : a) Sociologie politique (S. RUI) b) Economie (R. DI ROBERTO) c) Histoire sociale (M. DURAND-LASSERVE)	72 CT			1 oral C.C. (Coef.1,5) + 1 écrit terminal (durée 3 h/coef 1,5)
UE5 : T.E. EN SOCIOLOGIE SPECIALISEE					
UE6 : METHODES ET OUTILS - 6 -	TD encadrement du travail de recherche (par les enseignants de sociologie spécialisée) Rapport de recherche	12 ED	12	4	1 écrit (coef. 3) + soutenance orale (coef.1)
UE 7: OUVERTURE	TD : Pratique d'enquête ; le questionnaire Informatique	12 h ED	6	2	1 C.C. (rapport)
	Stage en milieu professionnel Engagement Sport Langue (DLC ou étude de textes sociologiques en anglais)	16 ED 12 ED 24 ED	3	1	Rapport Rapport Certificat d'obtention Certificat d'obtention ou 1 C.C.
TOTAL		148 h	30 ects	10	

MASTERS

Responsables d'années d'études

Master 1 Sciences Humaines et Sociales

Mention Sociologie

Pr. Charles-Henry CUIN

Master 2 Professionnel Sciences Humaines et Sociales

Mention Sociologie

Spécialité « Chargé d'Etudes Sociologiques »

Jean-Marie RENOUARD

Master 2 Professionnel Sciences Humaines et Sociales

Mention Sociologie

Spécialité « Politiques Urbaines »

Thierry OBLET, Agnès VILLECHAISE

Master 2 Professionnel Sciences Humaines et Sociales

Mention Sociologie

Spécialité « Education et Problèmes Sociaux »

Pr. François DUBET

MASTER 1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

1^{ère} année commune aux

- Master 2 Professionnel Sciences Humaines et Sociales
Mention Sociologie

Spécialité *Chargé d'Etudes sociologiques*

- Master 2 Professionnel Sciences Humaines et Sociales
Mention Sociologie

Spécialité *Politiques urbaines*

- Master 2 Recherche Sciences Humaines et Sociales
Mention Sociologie

Spécialité *Education et Problèmes sociaux*

Responsable : Professeur Charles-Henry CUIN

Objectifs de la formation

Tout en demeurant une phase complémentaire d'acquisition de connaissances générales, le Master Sciences humaines et sociales - mention Sociologie - propose tout à la fois une appropriation critique des théories et des méthodes en sociologie et un premier niveau d'initiation à la recherche. Elle ouvre ainsi la voie vers des perspectives d'insertion et de formation professionnelles (en particulier à travers les Masters « professionnels ») ou vers la recherche (ex-DEA ou Master « Recherche »).

Deux grands thèmes sont privilégiés. Le premier est celui des problèmes sociaux appréhendés par les pratiques, les expériences sociales, les conditions de vie, les relations de ceux qui incarnent ces problèmes. Ils sont aussi associés aux diverses formes d'action collectives et aux mécanismes institutionnels et politiques qui contribuent à les façonner. La marginalité urbaine, la déviance, la question des banlieues, les formes du racisme et de la discrimination, les questions de santé et de dépendances en sont des exemples. Le second thème est celui des questions

d'éducation. Ces questions s'inscrivent dans une interrogation générale concernant l'intégration sociale et individuelle dans notre société. De la même façon, les conduites et l'expérience scolaires y sont étudiées en associations avec les dimensions institutionnelles et politiques qui contribuent à les façonner. La ségrégation et la discrimination scolaires, l'effet établissement, l'efficacité des enseignants, les rapports familles-institutions. Par ailleurs, l'image du corps ou les dimensions de socialisation du sport sont des exemples de questions privilégiées ces dernières années.

Modalités d'accès à la formation

Pour l'entrée en première année de Master : Licence complète de sociologie ou équivalences répertoriées.

Pour les candidats étrangers, l'entrée en Master 1^{ère} année est en outre conditionnée à la maîtrise de la langue française.

Perspectives professionnelles ou poursuite d'études

Pour la première année de Master

- Concours de recrutement de l'enseignement secondaire et supérieur (CAPES, Agrégation, IRTS)
- Masters (2nde année) "Recherche" en Sciences humaines et sociales
- Masters (2nde année) "Professionnels" en Sciences humaines et sociales (en part. : « Chargé d'études sociologiques » et « Politiques urbaines » à Bordeaux)

Modalités de contrôle des connaissances

Les enseignements organisés selon un rythme semestriel, sont l'objet d'un contrôle des connaissances, soit lors d'une épreuve écrite terminale, soit par contrôle continu.

Chaque semestre fait l'objet d'une session d'examen. Pour le premier semestre, elle a lieu entre le 15 décembre et le 9 janvier de l'année universitaire. Pour le second semestre, elle a lieu entre le 15 mai et le 30 juin de l'année en cours.

Pour chaque semestre, une compensation des notes, en fonction des coefficients, est opérée par le jury d'examen. Cette compensation ne joue pas en cas de note inférieure à 8/20 obtenue au mémoire de fin d'étude.

Le semestre est validé par l'obtention de l'intégralité des UE et des crédits correspondants. Le diplôme est obtenu par l'obtention des deux semestres et des crédits correspondants.

S1

MASTER 1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE1 : Sociologie générale	Sociologies contemporaines et d'aujourd'hui (<i>C.H. CUIN</i>) Médiacultures et identités de genre (<i>E. MACE</i>) Sociologie du travail (<i>F. DUBET</i>) Sociologie de l'espace public et expérience démocratique (<i>S. RUI</i>)	24 h 24 h 24 h 24 h	15	2,5	1 écrit terminal (3 h)
UE2 : SOCIOLOGIE SPECIALISEE CHOIX D'UN SEMINAIRE THEMATIQUE SPECIALISE PARMI LES 6.	Sociologie politique, conflits et mouvements sociaux (<i>L. BUCAILLE</i>) Sociologie de la santé (<i>E. LANGLOIS, B. JACQUES</i>) Sociologie de la déviance (<i>J.M. RENOUEARD</i>) Sociologie de la ville (<i>A. VILLECHAISE, T. OBLET</i>) Sociologie ethnographique des hiérarchies sociales et des modes de vie (<i>R. HERVOUET, S. RUI</i>) Sociologie de l'immigration et de l'éducation (<i>J. PERROTON, C. SCHIFF</i>)	24 h	9	1,5	1 contrôle continu
UE3 : MATIERES OPTIONNELLES Choix d'2 enseignements parmi les 4 PROPOSES.	- Lecture de l'anglais en sociologie (<i>C. SCHIFF</i>) - Démographie (<i>M. GAIMARD</i>) - ENVIRONNEMENT, SCIENCES ET POLITIQUE (<i>P. RAGOUET, J. CANDAU</i>) - Politiques de la santé (<i>B. JACQUES, E. LANGLOIS</i>)	12 h x 2	6	1	2 Contrôles continus (note de travail)
TOTAL		144 h	30 ects	5	

S2

MASTER 1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

ENSEIGNEMENTS	VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES				
UE4 : Stage de méthodologie Choix d'1 stage qualitatif <u>et</u> d'1 stage quantitatif parmi les 4 proposés.	24 h			
- Méthodologie qualitative 1. Techniques d'entretiens individuels et collectifs (A. VILLECHAISE, B. JACQUES)		10	1,5	1 contrôle continu
- Méthodologie qualitative 2. Techniques d'observation et sociologie visuelle (S. RUI, P.-M. CHAUVIN)	24 h			
- Méthodologie quantitative 1. Statistiques appliquées (J. ZAFFRAN)				
- Méthodologie quantitative 2. Traitement de données (P. RAGOUET)				
UE5 : SEMINAIRE DE RECHERCHE CHOIX D'1 SEMINAIRE DE RECHERCHE	24 h	5	1	1 contrôle continu
- La perception des inégalités (F. DUBET)				
- La croyance religieuse (C.-H. CUIN)				
- Jeunesse et culture (J. ZAFFRAN)				
- Sociologie de l'information et de l'événement (E. MACE)				
Construire une problématique et rédiger un mémoire de 120 000 signes à partir d'un travail de synthèse ou d'une enquête.		15	2 0,5	Mémoire et soutenance
TOTAL	72 h	30 ects	5	

MASTER 2 PROFESSIONNEL
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention Sociologie

Spécialité Chargé d'Etudes Sociologiques

Responsable : Jean-Marie RENOUARD

Objectifs de la formation

L'objectif du Master Professionnel « Chargé d'études sociologiques » est de dispenser une formation à la fois théorique et pratique aux métiers de la recherche appliquée et de l'intervention en sciences sociales, permettant aux diplômés :

- d'acquérir une authentique formation professionnelle
- de répondre aux demandes d'expertises provenant d'administrations, de collectivités publiques et d'entreprises, dans un cadre professionnel soit salarial soit libéral.

Cette formation est en prise directe sur la vie sociale, politique et économique locale, à travers les enquêtes, les stages et les intervenants extérieurs professionnels.

Elle offre des compétences répondant aux demandes des entreprises, des administrations, des associations et des collectivités territoriales dans le domaine social : les études de besoins, la réalisation de diagnostics, d'audits et d'enquêtes préalables, l'évaluation de dispositifs et de politiques publiques, les études d'impact, l'aide à la décision et la prospective, le conseil. Elle cherche à répondre aux demandes concernant les relations sociales : médiation, négociation, participation. Enfin, elle cherche à répondre aux demandes qui concernent l'animation de groupes de réflexion ou de travail, la conduite de réunion, l'élaboration de synthèses.

Modalités d'accès à la formation

L'entrée dans la deuxième année de Master est soumise à condition et fait l'objet d'une sélection en fonction du nombre de places : 15 places.

Peuvent être candidats : les titulaires d'une première année de Master en sciences humaines et sociales mention sociologie, d'un CAPES, d'un DESS, d'une agrégation de sciences économiques et sociales, d'un diplôme d'un Institut d'Etudes Politiques, d'une maîtrise de sciences politiques ou d'un diplôme de troisième cycle. Peuvent aussi être candidats, les détenteurs d'une expérience professionnelle dans les domaines liés aux orientations de la formation en Master : travail social, enseignement, politiques urbaines, études et diagnostics...

Pour les candidats étrangers, l'entrée est en outre conditionnée à la maîtrise de la langue française.

Procédures de sélection

L'entrée en deuxième année de Master se fait sur dossier et suppose l'accord d'une commission d'admission.

Perspectives professionnelles

Les étudiants des Masters professionnels s'orientent vers la vie active : sociologue dans le secteur de l'inadaptation et du handicap (associations privées), à la caisse d'allocations familiales (CAF), chargé d'études (publicité, marketing, banques), chargé d'études et d'expertises dans le secteur de la sécurité, de l'urbanisme, de l'aide sociale et de l'animation (collectivités territoriales), sociologue consultant ou formateur (ONG et entreprises privées), sociologue libéral, DRH.

S3

MASTER 2 PROFESSIONNEL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

Spécialité Chargé d'Etudes Sociologiques

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE1 : Les démarches du métier	Evaluation des besoins sociaux et diagnostics territoriaux de l'offre publique (<i>J-M. DITCHARRY, D. PEPLAW</i>)	30 h	6	2	1 contrôle continu
	Analyse des organisations et intervention en entreprise (<i>E. LANGLOIS, F. CLOAREC, D. TANNEUR</i>)	30 h			
	Etudes de marché et conseil en marketing (<i>A-L. DALSTEIN, N. PINEL</i>)	24 h			
UE2 : RECHERCHE ET PRODUCTION DE L'INFORMATION	Techniques de recherche documentaire (<i>D. MAISON</i>)	8 h	9	3	Ecrit terminal
	Sondages et échantillonnages (<i>S.LYSER</i>)	12 h			
	Les réponses aux appels d'offre des organismes publics (<i>A. VERETOUT</i>)	14 h			
	Construction des questionnaires (<i>J. ZAFFRAN</i>)	24 h			
	Focus groupe/Conduite de réunions (<i>N. PINEL</i>)	6 h			
UE3 : ANALYSE DE L'INFORMATION	Concertation/Participation et débat public (<i>S. RUI</i>)	6 h	15	5	1 contrôle continu
	Les logiciels de traitement des données (<i>A. VERETOUT</i>)	12 h			
	Méthodes de traitement et d'analyses des données quantitatives (<i>J. ZAFFRAN</i>)	24 h			
	Cartographie des données sociales (<i>Ph. WANIEZ</i>)	15 h			
	Analyse quantitative des données qualitatives (<i>A. DELANOË</i>)	15 h			
	Méthodes de traitement et d'analyses des données qualitatives (<i>S. RUI</i>)	18 h			
TOTAL		238 h	30 ects	10	

S4 MASTER 2 PROFESSIONNEL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

Spécialité *Chargé d'Etudes Sociologiques*

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE4 : Connaissance de la profession	Aspects juridiques, économiques et managériaux de la profession (F. RATHIER, JPh. GUILLEMET, P. VERDON)	24 h	3	1	Ecrit terminal (2 h)
UE5 : TRAVAIL PERSONNEL DIRIGE (REALISATION D'UN STAGE PROFESSIONNEL ET REDACTION D'UN MEMOIRE)	Encadrement et direction des mémoires de stage (J-M. RENOUARD) Suivi des stages (A. VERETOUT) Aide technique à l'analyse des données (A. VERETOUT)	14 h 24 h 24 h	27	9	Mémoire + Soutenance (1 h)
TOTAL		86 h	30 ects	10	

MASTER 2 PROFESSIONNEL
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention Sociologie
Spécialité « Politiques Urbaines »

Responsables : Thierry OBLET, Agnès VILLECHAISE

Objectifs de la formation

Le Master Professionnel " Politiques urbaines " a pour objectifs :

- de proposer un enseignement théorique afin de parfaire les capacités de compréhension et d'analyse sociologique des problèmes urbains. Ceux-ci ne seront pas envisagés sous l'angle strict de l'intervention sur le bâti et de l'aménagement de l'espace mais dans leur dimension sociale et interculturelle.
- de proposer un enseignement méthodologique afin de parfaire les capacités de recueil, d'exploitation et d'analyse de données dans une perspective de diagnostic, d'étude, d'accompagnement de projet.

- de familiariser les étudiants aux métiers de la ville.

- de proposer un enseignement pratique, reposant pour une bonne part sur l'expertise de professionnels et le temps de stages, afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

Modalités d'accès à la formation

L'entrée dans la deuxième année de Master est soumise à condition et fait l'objet d'une sélection en fonction du nombre de places : 15 places.

Peuvent être candidats : les titulaires d'une première année de Master en sciences humaines et sociales mention sociologie, d'un CAPES, d'un DESS, d'une agrégation de sciences économiques et sociales, d'un diplôme d'un Institut d'Etudes Politiques, d'une maîtrise de sciences politiques ou d'un diplôme de troisième cycle. Peuvent aussi être candidats, les détenteurs d'une expérience professionnelle dans les domaines liés aux orientations de la formation en Master : travail social, enseignement, politiques urbaines, études et diagnostics...

Pour les candidats étrangers, l'entrée est en outre conditionnée à la maîtrise de la langue française.

Perspectives professionnelles ou poursuite d'études

Les étudiants des Masters professionnels s'orientent vers la vie active.

Dans cette perspective, le Master envisage l'acte 2 de la décentralisation et donc le transfert de compétences de l'Etat vers les différentes collectivités territoriales et les EPIC comme un facteur de création d'emplois au cœur des villes et dans leurs périphéries, notamment en matière de développement social et d'intégration, d'habitat et d'aménagement urbains mais aussi plus largement de gestion de l'action publique locale.

Nous considérons que les transformations de l'action publique génèrent des besoins de compétences en matière de diagnostic, d'évaluation, d'expertise, de recherche-action auxquels la sociologie peut répondre tant du point de vue de ses apports théoriques, méthodologiques que pratiques.

L'enjeu est également de mener une réflexion sur les politiques et les pratiques susceptibles de recréer un " esprit de la ville ", avec sa trame de relations sociales, ses jeux d'apparence, sa capacité à favoriser les échanges et les rencontres, cela au moment où la ségrégation urbaine et l'exclusion socio spatiale minent davantage qu'autrefois la capacité de nos villes à " faire société ".

Le Master Professionnel " Politiques urbaines " répond aux nouveaux besoins engendrés par les transformations de la ville. Il forme les étudiants à exercer dans les domaines suivants :

Aménagement et Urbanisme, Développement Local et Territorial, Développement Social Urbain, Gestion Urbaine, Habitat, Politiques Sociales, Rénovation Urbaine, Sécurité Urbaine.

Il prépare aux métiers de :

AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL, ASSISTANT D'ETUDES, ATTACHE TERRITORIAL, CHARGE D'ETUDES, CHARGE D'OPERATION, CHARGE DE MISSION, CHARGE DE PROJET, CHARGE DE QUESTIONS SOCIALES, CHARGE DE QUESTIONS INTERCULTURELLES, CHEF DE PROJET, CONSULTANT, COORDINATEUR TERRITORIAL...

Il vise les secteurs de débouchés suivants :

Administrations territoriales, Agences d'urbanisme et de développement, Associations ou Fédérations délégataires de services publics locaux, Bureaux d'aménagement, Bureaux d'études, Chambres consulaires, Collectivités territoriales ou structures assimilées (EPIC), Institutions Publiques et Fondations (ACSÉ, ANRU, FAPE, etc.), Organismes de logement social, Organismes de promotion immobilière, Régies de quartiers, Services déconcentrés de l'État, Sociétés d'Économie Mixte, Sociétés d'Équipement, etc.

Modalités de contrôle des connaissances

Les enseignements organisés selon un rythme semestriel, sont l'objet d'un contrôle des connaissances, soit lors d'une épreuve écrite terminale, soit par contrôle continu.

Chaque semestre fait l'objet d'une session d'examen. Pour le premier semestre, elle a lieu entre le 15 décembre et le 9 janvier de l'année universitaire. Pour le second semestre, elle a lieu entre le 15 mai et le 30 juin de l'année en cours.

Pour chaque semestre, une compensation des notes, en fonction des coefficients, est opérée par le jury d'examen. Cette compensation ne joue pas en cas de note inférieure à 8/20 obtenue au mémoire de fin d'étude.

Le semestre est validé par l'obtention de l'intégralité des UE et des crédits correspondants.

Le diplôme est obtenu par l'obtention des deux semestres et des crédits correspondants. Un classement des étudiants est effectué à partir de la note globale obtenue sur l'année en fonction des coefficients.

S1 **MASTER 2 PROFESSIONNEL**
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
M e n t i o n S o c i o l o g i e

Spécialité « Politiques urbaines »

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE1 : Sociologie de la ville	VILLES DIVISEES (<i>L. BUCAILLE</i>)	8 h	9	3	1 Contrôle terminal transversal aux trois cours
	THEORIES DE LA VILLE ET DE L'URBAIN (<i>T. OBLET</i>)	16 h			
	VILLE ET MIXITE SOCIALE (<i>A. VILLECHAISE</i>)	24 h			
UE2 : L'action publique dans la ville	POLITIQUE DE LA VILLE / POLITIQUES URBAINES (<i>Th. OBLET</i>)	24 h	6	2	1 C.C. transversal aux deux cours (Revue de Presse ou Recherche Documentaire)
	LES TRANSFORMATIONS DE L'ACTION PUBLIQUE (<i>S. RUI</i>)	12 h			
	LES REPRESENTATIONS SOCIALES ET L'URBAIN (<i>ML. FELONNEAU</i>)				
UE3 : Habiter la ville	VILLE ET MIGRATION (<i>C. SCHIFF</i>)	12 h	6	2	1 C.C. transversal aux trois cours (Note de lecture critique)
	VILLE ET ECOLE (<i>J. PERROTON</i>)	12 h			
	SECURITE ET PREVENTION (<i>J.M. RENOUEAU</i>)	12 h			
UE4 : Outils et procédures des politiques urbaines	CONCERTATION, PARTICIPATION ET DEBAT PUBLIC (<i>S. RUI</i>)	12 h	9	3	1 C.C. transversal (Rédaction d'une note de synthèse en liaison avec le stage du semestre 2)
	PROJETS URBAINS, ACTEURS ET PROCESSUS (<i>G. TAPIE ET P. GODIER</i>)	12 h			
	RENOUVELLEMENT URBAIN (<i>M. BACQUE</i>)	12 h			
	PROJET DE TERRITOIRE ET HABITAT (<i>F. POUGNET</i>)	12 h			
	L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES (<i>E. PLOTTU</i>)	12 h			
	OBSERVATOIRES TERRITORIAUX ET DIAGNOSTICS (<i>D. PEPLAW</i>)	12 h			
		6 h			
		6 h			
		6 h			
		6 h			
TOTAL		180 h	30 ects	10	

S2

MASTER 2 PROFESSIONNEL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES Mention Sociologie

Spécialité « Politiques urbaines »

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE5 : Stage de méthodologie Choix d'1 stage qualitatif et d'1 stage quantitatif parmi les 4 proposés	- Méthodologie qualitative 1. Techniques d'entretiens individuels et collectifs (A. VILLECHAISE, B. JACQUES) - Méthodologie qualitative 2. Techniques d'observation et sociologie visuelle (S. RUI, P.-M. CHAUVIN) - Méthodologie quantitative 1. Statistiques appliquées (J. ZAFFRAN) - Méthodologie quantitative 2. Traitement de données (P. RAGOUET)	24 h 24 h	10	1 + 1	1 C.C. pour chaque stage (rapport final)
UE6 : Les métiers de l'urbain	LES METIERS DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN (S. PICAMAL, M. LAFON, P. TOURNACHE, S. GOUJON) LES METIERS DE L'INGENIERIE URBAINE (D. MANDOUZE, C. RIBEIRO, C. CHIMITS) LES METIERS DE L'HABITAT (F. BOULANGER, A. CHARROUSSET, M.C. FALLEUR)	3 h x 4 3 h x 4 3 h x 4	2	1	1 C.C. (pour l'ensemble des interventions)
UE7 : Travail d'études et de recherche	REALISATION D'UN STAGE PROFESSIONNEL ET REDACTION D'UN MEMOIRE. + SUIVI DE STAGE EN PETIT GROUPE.	6 h x 3 = 18 h	18	7	Mémoire et soutenance
TOTAL		102 h	30 ects	10	

M A S T E R 2 R E C H E R C H E
S C I E N C E S H U M A I N E S E T S O C I A L E S
M e n t i o n S o c i o l o g i e

Spécialité Education et Problèmes Sociaux

Responsable : Professeur François DUBET

Objectifs de la formation

Par l'accent mis sur l'approfondissement de la formation théorique des sociologues, le Master Recherche a une vocation particulière – mais non exclusive – à préparer les étudiants à la poursuite d'études doctorales. Il contribue aussi à une formation pratique aux professions des sciences sociales. Outre des formations communes, le master « recherche » offre une formation à la recherche par la recherche et propose un approfondissement de la connaissance sociologique. Les enseignements y sont directement appuyés sur les travaux de recherche menés dans les laboratoires du département (CADIS et LAPSAC) et les étudiants sont associés aux développements de ces travaux.

Deux thèmes continuent d'être privilégiés. Le premier est celui des problèmes sociaux appréhendés par les pratiques, les expériences sociales, les conditions de vie, les relations de ceux qui incarnent ces problèmes. Ils sont aussi associés aux diverses formes d'action collectives et aux mécanismes institutionnels et politiques qui contribuent à les façonner. La marginalité urbaine, la déviance, la formation des ghettos, la question des banlieues, les formes du racisme et de la discrimination, la ségrégation urbaine ou les modes de mobilités dans la ville en sont des exemples. Cette orientation de la recherche et de la formation en Master Recherche est directement liée aux orientations de Master professionnels. Le second thème est celui des questions d'éducation. Ces questions s'inscrivent dans une interrogation générale concernant l'intégration sociale et individuelle dans notre société. De la même façon, les conduites et l'expérience scolaires y sont étudiées en associations avec les dimensions institutionnelles et politiques qui contribuent à les façonner. La ségrégation et la discrimination scolaires, l'effet établissement, l'efficacité des enseignants, les rapports familles-institutions, l'image du corps ou les dimensions de socialisation du sport sont des exemples de questions privilégiées ces dernières années.

Modalités d'accès à la formation

L'entrée dans la deuxième année de Master est soumise à condition et fait l'objet d'une sélection en fonction du nombre de places : 25 places.

Peuvent être candidats : les titulaires d'une première année de Master en sciences humaines et sociales mention sociologie, d'un CAPES, d'un DESS, d'une agrégation de sciences économiques et sociales, d'un diplôme d'un Institut d'Etudes Politiques, d'une maîtrise de sciences politiques ou d'un diplôme de troisième cycle. Peuvent aussi être candidats, les détenteurs d'une expérience professionnelle dans les domaines liés aux orientations de la formation en Master : travail social, enseignement, politiques urbaines, études et diagnostics...

Pour les candidats étrangers, l'entrée en Master 1^{ère} année ou en Master 2^{ème} année est en outre conditionnée à la maîtrise de la langue française.

Procédures de sélection

L'entrée en deuxième année de Master se fait sur dossier et suppose l'accord d'une commission d'admission. Outre le minimum requis en matière de qualification, un projet de recherche est exigé.

Modalités de contrôle des connaissances

Les enseignements organisés selon un rythme semestriel, sont l'objet d'un contrôle des connaissances par contrôle continu. Chaque semestre fait l'objet d'une session d'examen. Pour le premier semestre, elle a lieu entre le 15 décembre et le 9 janvier de l'année universitaire. Pour le second semestre, elle a lieu entre le 15 mai et le 30 juin de l'année en cours.

Pour chaque semestre, une compensation des notes, en fonction des coefficients, est opérée par le jury d'examen. Cette compensation ne joue pas en cas de note inférieure à 8/20 obtenue au mémoire de fin d'étude.

Le semestre est validé par l'obtention de l'intégralité des UE et des crédits correspondants.

Le diplôme est obtenu par l'obtention des deux semestres et des crédits correspondants. Un classement des étudiants est effectué à partir de la note globale obtenue sur l'année en fonction des coefficients.

Perspectives professionnelles ou poursuite d'études

Pour la seconde année de Master

La possession d'un Master 2 Recherche est une condition nécessaire à la poursuite d'études de niveau doctoral, sous réserve d'un avis favorable du directeur de thèse et du directeur de l'unité de recherche (Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale).

S3

MASTER 2 RECHERCHE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

Spécialité *Education et Problèmes Sociaux*

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE1 : Sociologie générale	- Sociologie de l'éducation (<i>F. DUBET</i>)	24 h	15	4	Contrôles continus (notes d'une quinzaine de pages à remettre en fin de semestre)
	- Mondialisation, globalisation, post-colonialité et discriminations (<i>E. MACE</i>)	24 h			
	- Sociologie de la Santé (<i>B. JACQUES, E. LANGLOIS, L. VISIER</i>)	24 h			
	- Sociologie cognitive (<i>C.H. CUIN</i>)	24 h			
UE2 : Matières optionnelles Choix d'2 enseignements parmi les 4 proposés.	- Lecture de l'anglais en sociologie (<i>C. SCHIFF</i>) - Démographie (<i>M. GAIMARD</i>) - ENVIRONNEMENT, SCIENCES ET POLITIQUE (<i>P. RAGOUET, J. CANDAU</i>) - POLITIQUES DE LA SANTE (<i>B. JACQUES, E. LANGLOIS, L. VISIER</i>)	2 x 12 h	10	1	2 Contrôles continus (note de travail)
TOTAL		120 h	25 ects	5	

S4

MASTER 2 RECHERCHE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

Spécialité *Education et Problèmes Sociaux*

ENSEIGNEMENTS		VOL. HOR.	CREDITS	COEF.	EVALUATION
U.E OBLIGATOIRES					
UE3 : Stage de méthodologie Choix d'1 stage qualitatif <u>et</u> d'1 stage quantitatif au choix parmi les 4 offerts	- Méthodologie qualitative 1. Techniques d'entretiens individuels et collectifs (<i>A. VILLECHAISE, B. JACQUES</i>)	24 h	10	2	1 Contrôle continu
	- Méthodologie qualitative 2. Techniques d'observation et sociologie visuelle (<i>S. RUI, P.-M. CHAUVIN</i>) - Méthodologie quantitative 1. Statistiques appliquées (<i>J. ZAFFRAN</i>) - Méthodologie quantitative 2. Traitement de données (<i>P. RAGOUET</i>)	24 h			
UE4 : Séminaire de recherche Choix d'2 séminaires de recherche parmi les 5 proposés.	- Etudes Post-coloniales (<i>E. MACE</i>)	24 h	10	1	Contrôles continus (notes de problématique ou rapports de travail)
	- Sociologie du sport (<i>M. JAMET</i>) - Institutions et santé (<i>E. LANGLOIS, L. VISIER</i>) - SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION (<i>F. DUBET</i>) - THEORIES SOCIOLOGIQUES (<i>C.-H. CUIN</i>)	24 h			
UE6 : Travail d'études et de Recherche	CONSTRUIRE UNE PROBLEMATIQUE ET REDIGER UN MEMOIRE DE 200 000 SIGNES A PARTIR D'UN TRAVAIL DE SYNTHESE OU D'UNE ENQUETE.		15	4	Mémoire et soutenance
TOTAL		96 h	35 ects	7	



Bulletin d'adhésion 2009

NOM :
Prénom :

Fonction

Etablissement

Adresse électronique
Adresse personnelle

@

Adresse professionnelle

Ci-joint un chèque de :

25 euros (enseignant-chercheur ou enseignant statutaire, enseignant associé, retraité...)

ou

5 euros (doctorant, docteur sans poste, précaire...)

Bulletin accompagné du chèque à renvoyer à

Université de Versailles Saint Quentin
Laboratoire Printemps
A l'attention de Philip Milburn
Trésorier de l'ASES
47, Boulevard Vauban
78047 Guyancourt cedex